

Séance ordinaire du 13 août 2018



2018-08
149

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 13 août 2018 à 20 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #2 - M. Noel Vigneault
Siège #3 - Mme Karen Talbot
Siège #4 - Mme Suzanne Veilleux
Siège #5 - M. Vincent Breton

Est absente à cette séance:

Siège #1 - Vacant
Siège #0 - Mme Vanessa Roy

Formant quorum sous la présidence de monsieur Carl Boilard, maire.

Mme Christiane Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte et demande, à l'assistance, d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par M. Noel Vigneault et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

Adoptée unanimement.

02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES

- Élection partielle pour le poste de conseiller au siège no 1:
 - Période de mise en candidature jusqu'au 24 août 16h30.
- Loisirs:
 - Spectacle annuel du camp de jour de La Guadeloupe le jeudi 16 août à 18h00 au Centre Sportif
 - Nouveau cet automne: cours de patinage de vitesse
 - Cours d'informatique pour débutant à compter du mois de septembre

- La programmation des activités de l'automne sera disponible dans la prochaine édition du journal Notre Milieu
- Cérémonie de commémoration du 100e anniversaire de la Première Guerre mondiale (1918-2018)
 - Pour souligner la contribution des soldats de notre région, vous êtes invités à une cérémonie (20 min.), le 16 septembre à l'église de La Guadeloupe, après la messe. Invitation spéciale aux vétérans, soldats et cadets.
- Invitation aux 50 ans et +, pour garder la forme, Viactive de la FADOQ, début le 17 septembre, à tous les lundis, de 13h30 à 14h30, au sous-sol de l'église de La Guadeloupe (gratuit)
- CLSC Clinique sans rendez-vous: Les lundis 10, 17, 24 septembre et les jeudis 30 août, 6, 13, 20 et 27 septembre.

Chez nos voisins:

- Cours de natation, session automne : Inscription du 4 au 7 septembre à l'Hôtel de ville de St-Évariste
- Activité de financement du Centre Aquatique: spectacle d'humour de Jean-François Mercier. Billet en vente dès le 24 août.
- Fête de la famille le 16 septembre au Centre Aquatique

**2018-08
150**

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES**
- 03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 04.01 - Séance ordinaire du 9 juillet 2018**
- 05 - CORRESPONDANCE**
 - 05.01 - Bordereau de correspondances**
- 06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE**
 - 06.01 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire**
- 07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 07.01 - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie**
 - 07.02 - Comité de sécurité incendie, acceptation des dépenses encourues en juillet 2018 et des engagements du mois**
 - 07.03 - Acquisition du logiciel SURVI-Mobile**
- 08 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS**
 - 08.01 - Réunion du comité des travaux publics**
 - 08.02 - Demande de prêt d'équipement - Fabrique de La Guadeloupe**
- 09 - LOISIRS-TOURISME**
 - 09.01 - Réunion du comité des loisirs et de la culture**
- 10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**
 - 10.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité d'urbanisme**
 - 10.02 - Droit de passage - André Plante**
 - 10.03 - Revitalisation - Les Équipements d'érablière CDL**
 - 10.04 - OMH - Budget 2018 révisé**
- 11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**
 - 11.01 - Réunion du comité des finances**
 - 11.02 - Comptes du mois de juillet 2018 et engagements financiers du mois suivant**
 - 11.03 - Dons et commandites**
 - 11.04 - Demande SDIG**
- 12 - LÉGISLATION**
 - 12.01 - Adoption du 2e projet de règlement no 492-2018 (zonage)**
- 13 - DIVERS**
- 14 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

En conséquence,

Il est proposé par Mme Suzanne Veilleux et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adoptée unanimement.

04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

**2018-08
151**

04.01 - Séance ordinaire du 9 juillet 2018

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 9 juillet dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Karen Talbot et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juillet 2018, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

05 - CORRESPONDANCE

05.01 - Bordereau de correspondances

Dépôt du bordereau de correspondances, session d'août 2018.

5.01.01 - Informations

- Commission municipale - décision révision périodique de la reconnaissance et nouvelle demande aux fins d'exemption des taxes foncières (Ressourcerie)
- Comité de pilotage des municipalités qui réclament une dérogation au RPEP : L'eau avant les hydrocarbures.
- Cour municipale - rapport pour la période du 1er janvier au 30 avril 2018
- MDDELCC - Exigences du Règlement sur les halocarbures (Écocentre)
- Ressourcerie Beauce-Sartigan - stationnement pour les remorques
- St-Ephrem - avis de modification du plan d'urbanisme et de zonage

06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

06.01 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire

La directrice générale dépose le tableau détaillé par catégorie, du tonnage récupéré par Services Sanitaires Denis Fortier inc.

Ce document nous informe que le tonnage de déchets et de matières recyclables, provenant de notre municipalité, pour le mois de juillet 2018 est de:

Déchets industriels et commerciaux:	27.63 TM /4 semaines;
Déchets résidentiels:	31.81 TM /4 semaines;
Matériaux secs mélangés:	12.68 TM /4 semaines;

Recyclage industriel et commercial:	9.56 TM /4 semaines;
Recyclage résidentiel:	10.10 TM /4 semaines;

L'estimation du tonnage destiné à l'enfouissement par notre municipalité est de 600 tonnes métriques pour l'année 2018, soit une moyenne de 50 TM par mois. Le tonnage d'enfouissement pour le mois de juillet est de 59.44 tonnes métriques.

07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

07.01 - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie

Aucun procès-verbal à adopter. Aucune réunion du comité incendie n'a eue lieu en août, le procès-verbal de la rencontre de juillet 2018 sera adopté par le comité en septembre et sera déposé au conseil municipal lors de la séance ordinaire du 10 septembre 2018.

07.02 - Comité de sécurité incendie, acceptation des dépenses encourues en juillet 2018 et des engagements du mois

Aucune réunion du comité incendie n'a eu lieu en août. Les dépenses du mois de juillet et les engagements du mois d'août du service de sécurité incendie seront adoptés au point 11.02 de cette séance.

**2018-08
152**

07.03 - Acquisition du logiciel SURVI-Mobile

Attendu que les municipalités de Courcelles, La Guadeloupe, St-Évariste-de-Forsyth et St-Hilaire-de-Dorset gèrent en commun un service de protection contre l'incendie via une entente et un comité inter municipal;

Attendu la présentation du logiciel SURVI-Mobile, en présence des membres du comité de sécurité incendie et maires des municipalités, lors de la rencontre de juillet dernier;

Attendu que le logiciel a été inscrit aux immobilisations de l'exercice financier 2018, montant de 4 000\$;

Attendu que les frais mensuels ont été inscrits aux dépenses d'opération de 2018;

Attendu la soumission déposée à la présente pour en faire partie intégrante:

- Équipement pour les casernes de St-Évariste et de Courcelles: 2 750.00\$ taxes en sus
- Frais mensuel pour l'application cellulaire: 320.00\$ / mois taxes en sus (3 840\$ / année)

Attendu la recommandation positive du comité de sécurité incendie;

En conséquence,

Il est proposé par M. Vincent Breton et résolu d'acquérir le logiciel SURVI-Mobile et d'autoriser la directrice générale de la municipalité gestionnaire à effectuer l'achat.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

08 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

08.01 - Réunion du comité des travaux publics

Aucune réunion des travaux publics n'a eu lieu en juillet

**2018-08
153**

08.02 - Demande de prêt d'équipement - Fabrique de La Guadeloupe

Attendu le dépôt de la demande de la Fabrique de Notre-Dame-des-Amériques pour des travaux à être effectués à l'église de La Guadeloupe:

- Équipement d'excavation et outils afin de poser une membrane pour imperméabiliser le solage de l'église

Attendu que les travaux seront effectués pendant les vacances et que quelques heures suffiront pour compléter les travaux;

Attendu que l'équipement d'excavation et les outils seront manipulés par l'ancien inspecteur municipal, toujours à l'emploi occasionnellement pour la municipalité et que la municipalité n'aura pas à payer de salaire;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Suzanne Veilleux et résolu d'accorder le prêt d'équipements quelques heures sous la supervision de l'inspecteur des travaux publics.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

09 - LOISIRS-TOURISME

09.01 - Réunion du comité des loisirs et de la culture

Le comité des loisirs et de la culture n'a pas tenu de séance de travail en juillet

10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité d'urbanisme

Aucun procès-verbal à déposer

**2018-08
154**

10.02 - Droit de passage - André Plante

Attendu que le terrain appartenant à M. André Plante, lot 5 666 624, est enclavé et que l'un des terrains contigus appartient à la municipalité tel que démontré au plan joint;

Attendu la demande de M. Plante à la municipalité afin de lui confirmer l'autorisation de passage sur le lot 5 666 361, appartenant à la municipalité, par résolution seulement;

En conséquence,

Il est proposé par M. Noel Vigneault et résolu :

- de confirmer le droit de passage à M. André Plante tel que démontré au plan joint à la présente résolution aux conditions suivantes:
 - s'il y lieu de modifier le chemin emprunté pour accéder au terrain, une demande devra être déposée de la part du propriétaire du terrain enclavé.
 - les frais d'entretien et d'aménagement d'un sentier de circulation ne seront pas à la charge de la municipalité

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2018-08
155**

10.03 - Revitalisation - Les Équipements d'érablière CDL

Attendu la demande déposée par M. Germain Dionne des Équipements

d'Érablière CDL et présentée en comité plénier;

Attendu que Les Équipements d'Érablière CDL ont acquis la propriété du 295, 14e Avenue à La Guadeloupe, lot 5 665 939, et que des investissements majeurs seront apportés afin d'y installer leur magasin acéricole et leur atelier de service;

Attendu les dispositions des articles 92.1 et suivants de la Loi sur les compétences municipales, autorisant une municipalité à accorder une aide financière à une entreprise privée, sous forme de crédit de taxes;

Attendu que ces dispositions sont encadrées par:

- un montant total, pour l'ensemble des entreprises bénéficiant de subventions municipales, maximal de 250 000\$ par année;
- une période maximale d'engagement de dix (10) ans;

En conséquence,

Il est proposé par M. Noel Vigneault et résolu d'accorder à la compagnie des Équipements d'Érablière CDL une subvention sur les taxes foncières, si le projet est mené à terme et est en opération pendant les années applicables, aux conditions suivantes :

- 50% pour l'année 2019
- 25% pour l'année 2020
- 25% pour l'année 2021

Il est noté que ces subventions ne sont pas transférables et ne peuvent être données en garantis, en tout ou en partie, à un tiers.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2018-08
156**

10.04 - OMH - Budget 2018 révisé

Attendu les documents de révision (2018-07-03 et 2018-07-25) du budget de l'OMH La Guadeloupe, déposés par la Société d'Habitation du Québec;

Attendu l'engagement de la municipalité de couvrir 10% du déficit d'opération de l'organisme;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Suzanne Veilleux et résolu à l'unanimité d'adopter les révisions budgétaires de l'OMH La Guadeloupe, lesquelles portent le budget de l'organisme, pour l'exercice 2018, à 79 053 \$ et la quote-part de la municipalité à 7 905 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

11.01 - Réunion du comité des finances

Le comité des finances n'a pas tenu de séance de travail en juillet 2018

La directrice générale dépose:

- L'état des activités financières sommaires
- L'état des activités financières détaillées

**2018-08
157**

11.02 - Comptes du mois de juillet 2018 et engagements financiers du mois suivant

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au

cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur et les cotisations syndicales versées. Ils sont étudiés en comité plénier qui en recommande leur adoption.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Karen Talbot et résolu que les comptes du mois de juillet 2018 au montant total de 249 476.46 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

Comptes payés:	29 132.99 \$
Comptes à payés:	161 115.76 \$
Salaires nets versés:	37 493.24 \$
Remises d'employeur:	21 734.50 \$
Total:	249 476.49 \$

Il est également résolu à l'unanimité d'approuver les engagements budgétaires du mois d'août 2018 pour un montant total de 146 550.00 \$. Ces engagements ne comprennent pas les dépenses incompressibles (contrats, électricité, téléphone, etc...) ni les dépenses urgentes à être autorisées par réquisition.

Adoptée unanimement.

11.03 - Dons et commandites

Aucune demande de don et commandite reçue.

2018-08
158

11.04 - Demande SDIG

Attendu la demande déposée par M. Michel Roy, président de la Société de développement industriel de La Guadeloupe et présentée en comité plénier;

Attendu la résolution 2017-07-172 Demande SDIG fond d'opération, qui annulait le dernier remboursement de 20 000\$ (année 2018);

En conséquence,

Il est proposé par Mme Karen Talbot et résolu de refuser la demande du comité de la SDIG. Le comité est invité à déposer sa demande lorsqu'un projet démontrera que l'appui de la municipalité est pertinent.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

12 - LÉGISLATION

2018-08
159

12.01 - Adoption du 2e projet de règlement no 492-2018 (zonage)

ATTENDU que la Municipalité de La Guadeloupe a adopté un règlement de zonage portant le numéro 373-2007 modifié par les règlements :

- 383-2007	- 441-2012
- 397-2008	- 443-2013
- 398-2008	- 453-2016
- 415-2010	- 466-2015
- 425-2011	- 487-2017

ATTENDU que le conseil municipal juge qu'il est dans l'intérêt de la municipalité de procéder à des modifications au plan de zonage qui est annexé au règlement de zonage 373-2007;

ATTENDU que l'objet de ce règlement est de :

- Modifier le plan de zonage afin de rendre conforme des terrains chevauchés par deux zones
- Agrandir les zones de trois (3) terrains propices à des constructions futures

ATTENDU que l'avis de motion de ce règlement a été donné par le conseiller au siège no 5, M. Vincent Breton le 9 juillet 2018

ATTENDU qu'une assemblée publique de consultation sur ce-dit projet de règlement a été tenue le 8 août 2018 à 18h00 à l'Hôtel de ville de La Guadeloupe au 763, 14e Avenue bureau 100.

ATTENDU qu'aucune demande de modification n'a été déposée

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. VINCENT BRETON

ET RÉSOLU UNANIMENT :

D'adopter le deuxième projet règlement no 492-2018 intitulé :

RÈGLEMENT 492-2018 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 373-2007 (ZONAGE) ET LE PLAN DE ZONAGE QUI LUI EST AFFECTÉ

Article 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2

Est modifié le plan de zonage périmètre urbain afin de :

- Agrandir la zone C-709 en diminuant la zone P-1006 afin de :
 - rendre possible la construction sur un terrain à vendre
 - rendre entièrement commercial le terrain chevauché par deux zone, sis sur le lot 5 667 040.
- Corriger et agrandir la zone R-405 en diminuant la zone P-1010 afin de rendre possible des projets de construction sur deux terrains
 - lot 4 666 047 chevauché par la zone R-405 et P-1010
 - lot 5 666 117 entièrement en zone P-1010
- Agrandir la zone R-401 afin de corriger le zonage du bâtiment situé à l'extrémité de la 9e rue Est qui est chevauché par deux zones

Le tout tel qu'il apparaît aux cartes annexées

ANNEXE A (AVANT)	ANNEXE B (APRES)
1A - Zone C-709 avant	1B - Zone C-709 après
2A - Zone R-405 avant	2B - Zone R- 405 après
3A - Zone R-401 avant	3B - Zone R-401 après

L'annexe est jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante.

Article 3

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Avis de motion : 9 juillet 2018

Adoption du 1er projet de règlement : 9 juillet 2018

Avis de l'assemblée publique: 20 juillet 2018

Assemblée publique aux fins de consultation : 8 août 2018
Adoption du second projet de règlement : 13 août 2018
Avis public demande de participation à un référendum : 2018
Journée des personnes habiles à voter : 2018
Adoption du règlement 2018
Obtention du certificat de conformité de la MRC Beauce-Sartigan 2018
Avis public d'entrée en vigueur 2018

Adopté unanimement

13 - DIVERS

Aucun sujet.

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

**2018-08
160**

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Suzanne Veilleux et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 20h20

Carl Boilard, maire

Christiane Lacroix, directrice générale